

Wilaya de Chlef
Daira d'El Karimia
Commune d'El Karimia
098402049022236

Avis d'attribution provisoire après réévaluation des offres

Conformément aux dispositions de l'article n° 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementations des marchés publics et des délégations de service public, le **président de l'A.P.C d'El Karimia**, informe les entreprises ayant participées à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° 01/2026 paru dans les quotidiens nationaux **EL FILAHIYA DZ** et **"LA SENTINELLE** et la presse électronique **"ALGERIE BREVES NEWS" ET "DZ WATCH"** en date du **21/01/2026** et **BOMOP**.

La procédure de réévaluation des offres a donnée les résultats suivants:

N°	Entreprise	Intitule de l'opération	Montant proposé (DA)	Montant corrigé (DA)	Total des points de l'offre technique	Délais	OBS
1.	ETS DOUAOUA MOTORS gérée par HADBI AHMED 19002290073418104200	Acquisition d'un CAMION poids lourd	14 815 500,00	14 815 500,00	70,50	Trente (30) jours	Offre économiquement la plus avantageuse (offre moins disant. Parmi les offres pré-qualifiées techniquement)

Conformément aux dispositions de l'article n° 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementations des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire leurs recours auprès de la commission communale des marchés publics d'El Karimia dans un délai de **DIX (10) jours** à compter de la première date de parution du présent avis d'attribution dans les quotidiens nationaux, de la langue nationale et étrangère ou (**BOMOP**) ou la presse électronique. Pour les autres soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher auprès de nos services « **Bureau des marchés publics** » au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Président d'A.P.C